

**Activités de Recyclage et de Formulation - ARF**  
**Société Anonyme à Conseil d'administration**  
**Au capital de 1.125.030 euros**  
**Siège Social : 22 rue Jean Messenger**  
**59330 SAINT REMY DU NORD**  
**RCS VALENCIENNES 328.999.362**  
**(La « Société »)**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 29 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
le vingt-neuf mars,  
A 9 heures,  
Au « Réveil de la Bruyère », 13-15 route nationale, 59144 Wargnies-le-Petit,

Les actionnaires de la société ACTIVITES DE RECYCLAGE ET DE FORMULATION – ARF, société anonyme dont le siège social est 22 rue Jean Messenger à SAINT REMY DU NORD (59330), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'administration selon lettre recommandée simple adressée le 14 mars 2024 à chaque actionnaire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Luc FLAMME, en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Etienne FLAMME et Monsieur Daniel FLAMME, lesquels représentent les deux actionnaires disposant du plus grand nombre de voix, à savoir les sociétés MTF et FLAMME ASSAINISSEMENT, et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Après échanges entre les membres du bureau, Monsieur Hubert Flamme est désignée comme secrétaire, ce qu'il accepte.

Monsieur André Demode, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 14 mars 2024 est présent.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire, et signée de chacun des membres du bureau.

Est également présent le cabinet CORNET VINCENT SEGUREL, représenté par Me Benjamin CHEVALIER, en charge du secrétariat juridique.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant donné une procuration possèdent 1.115.443 actions sur les 1.125.030 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, il est constaté que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer en matière ordinaire, le quorum du cinquième étant dépassé.

JF

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés,
- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 30 septembre 2023,
- le rapport de gestion établi par le Conseil d'administration,
- les rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos à cette date et sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,
- la liste des mandats exercés par les mandataires de la société,
- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- les statuts à jour.

Le Président rappelle que la majorité requise pour l'adoption des décisions des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de Sociétés Anonymes est déterminée en fonction des seules voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés. Les abstentions, de même que les votes blancs ou nuls, ne sont plus comptabilisés comme des votes négatifs, mais sont exclus du décompte (article L.225-98 du Code de commerce).

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration, incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise en application de l'article L.225-37 dernier alinéa du Code de commerce ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2023 et quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice et distribution de dividendes ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Fixation de la somme fixe annuelle allouée aux Administrateurs en application de l'article L.225-45 du Code de commerce ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président ouvre alors la discussion.

Tous les éléments ayant été remis avec les convocations, le Président demande aux actionnaires s'il est souhaité une présentation détaillée des comptes de l'exercice écoulé, et celle du rapport de gestion établi par le Conseil d'administration.



Le Président prend la parole et procède à la lecture du rapport de gestion sur les comptes clos au 30 septembre 2023.

Il est ensuite donné la parole au Commissaire aux comptes de la Société, lequel présente la conclusion de son rapport général ainsi que le rapport portant sur les conventions réglementées.

Il n'est formulé aucune observation sur les éléments présentés.

Suite à cet échange, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

### **PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2023 et quitus aux Administrateurs)*

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,

**Approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 5.830.729 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale **approuve** en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 du Code général des impôts d'un montant de 15.200 euros.

En conséquence, elle **donne** aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice et décharge de son mandat au Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2023.

*Vote(s) contre :0*

*Abstention(s) :0*

*Vote(s) pour :1.115.443*

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.***

### **DEUXIEME RESOLUTION**

*(Affectation du résultat de l'exercice et distribution de dividendes)*

L'Assemblée générale, en conséquence de ce qui précède,

**Décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5.830.729 euros, de la manière suivante :

- Prélèvement d'un montant de à titre de dividende statutaire (3% du capital) :  
33.750,90 euros

- Le solde, soit un montant de 5.796.978,10 euros, de la façon suivante :

- o Distribution de dividendes : 4.266.249,10 euros ;

The bottom of the page features several handwritten signatures and initials in blue ink. From left to right, there are the initials 'JF', a stylized signature, another signature, and a large, circular signature.

- Le solde, soit un montant 1.530.729 euros au poste “*autres réserves*” :
- Ancien solde : 23.427.747 euros ;
- Nouveau solde : 24.958.476 euros.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 26.467.557 euros.  
Le dividende total brut serait ainsi de 4.300.000 euros, soit 3,82212 euros par action.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende serait assujéti à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu, et qu'il fait perdre le bénéfice de l'abattement de 40% pour le dividende distribué. Les revenus distribués assujéti au prélèvement forfaitaire unique s'élèveraient globalement à 37.284,7806 euros (9.755 actions appartenant à des personnes physiques), le solde de la distribution étant non éligible.

Le paiement de ces dividendes sera effectué dans les délais légaux à compter du lendemain de l'assemblée générale d'approbation des comptes.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
30/09/2020	938.283 euros Soit 0,834 euro par action	Néant	Néant
30/09/2021	1.377.016,80 euros Soit 1,2240 euro par action	Néant	Néant
30/09/2022	4.300.000 euros Soit 3,82212 euros par action	Néant	Néant

*Vote(s) contre : 0*

*Abstention(s) : 28*

*Vote(s) pour : 1.115.415*

***Cette résolution est adoptée à la majorité des présents et des représentés.***

### **TROISIEME RESOLUTION**

*(Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions)*

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce,

**Approuve** successivement dans les conditions de l'article L.225-40 dudit Code, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est soumise à un vote auquel les actionnaires intéressés, directement ou indirectement, n'ont pas participé leurs actions étant exclues du calcul de la majorité.

*Vote(s) contre :0*

*Abstention(s) :0*

*Vote(s) pour :1.115.443*

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.***

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

*(Fixation de la somme fixe annuelle allouée aux Administrateurs en application de l'article L.225-45 du Code de commerce)*

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion,

**Décide** de fixer le montant de la rémunération des Administrateurs, pour l'exercice en cours, à une somme fixe de 10.000 euros, pour l'ensemble du Conseil d'administration par exercice (à répartir entre les administrateurs ne disposant de rémunération d'autres structures du groupe Flamme) et sous réserve de la présence des membres concernés à l'ensemble des Conseils d'administration, aux administrateurs de la Société en rémunération de leur activité, en application de l'article L.225-45 alinéa 1 du Code de commerce.

Cette somme sera versée à chaque Administrateur, à la fin de chaque d'exercice, sous réserve du respect des modalités suivantes :

- Avoir été présent aux Conseils d'administration de l'exercice en cause ;
- Les sommes dues au titre des jetons de présence sont versées à la fin de chaque exercice, par virement bancaire ;
- En cas de fin de mandat d'un administrateur en cours d'exercice, aucun jeton de présence ne lui sera dû au titre des Conseils d'administrations postérieurs à la fin de son mandat ;
- Tout Administrateur peut renoncer pour tous exercice ou seulement certains, à la perception des jetons de présence, sous réserve d'en informer la Société par écrit ;

*Vote(s) contre :0*

*Abstention(s) :28*

*Vote(s) pour : 1.115.415*

***Cette résolution est adoptée à la majorité des présents et des représentés.***

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

*(Pouvoirs pour les formalités)*

JF



L'Assemblée générale **donne** tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du procès-verbal de l'assemblée générale, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

*Vote(s) contre : 0*

*Abstention(s) : 28*

*Vote(s) pour : 1.115.415*

***Cette résolution est adoptée à la majorité des présents et des représentés.***

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h36.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le Président  
Monsieur Jean-Luc FLAMME



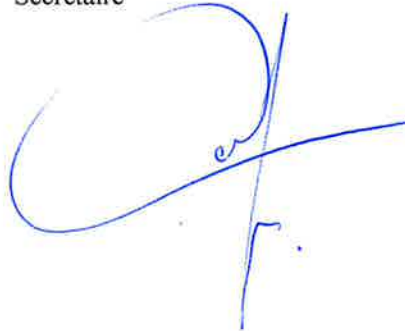
Monsieur Jacques FLAMME,  
Secrétaire



Le Secrétaire  
Monsieur Hubert Flamme



Monsieur Daniel FLAMME,  
Secrétaire



**ANDRÉ *D* EMODE**

15 Mail Saint-Martin  
59400 CAMBRAI

**Commissaire aux Comptes**

# **Activité de Recyclage et de Formulation - ARF**

**Société Anonyme**  
**Au capital de 1.125.030 €**

**22 Rue Jean Messenger  
59330 ST REMY DU NORD**

**RCS VALENCIENNES 328 999 362**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES** **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2023**



commissaire  
aux comptes

André DEMODE - 15 Mail Saint-Martin 59400 CAMBRAI – Téléphone 03.27.72.88.88 – Télécopie  
03.27.72.88.89 –

Courriel : [andre.demode@gps-expertise.com](mailto:andre.demode@gps-expertise.com) – Portable 06.10.25.45.16

Site : [www.gps-expertise.com](http://www.gps-expertise.com)

Inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux Comptes

À l'Assemblée Générale de la Société Anonyme Activité de Recyclage et de Formulation - ARF

## **1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société anonyme Activité de Recyclage et de Formulation - ARF relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 – FONDEMENT DE L'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :**

### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Octobre 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3 – JUSTIFICATIONS DE NOS APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



commissaire  
aux comptes

André DEMODE - 15 Mail Saint-Martin 59400 CAMBRAI – Téléphone 03.27.72.88.88 – Télécopie  
03.27.72.88.89 –

Courriel : [andre.demode@gps-expertise.com](mailto:andre.demode@gps-expertise.com) – Portable 06.10.25.45.16

Site : [www.gps-expertise.com](http://www.gps-expertise.com)

Inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux Comptes

#### **4 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **5 – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



## **6 – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Cambrai  
Le 11 Mars 2024



André DEMODE  
Commissaire aux Comptes



commissaire  
aux comptes

André DEMODE - 15 Mail Saint-Martin 59400 CAMBRAI – Téléphone 03.27.72.88.88 – Télécopie  
03.27.72.88.89 –

Courriel : [andre.demode@gps-expertise.com](mailto:andre.demode@gps-expertise.com) – Portable 06.10.25.45.16

Site : [www.gps-expertise.com](http://www.gps-expertise.com)

Inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux Comptes

---

## **ANNEXE DU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

### **ACTIVITE DE RECYCLAGE ET DE FORMULATION - ARF**

#### **Description détaillée des responsabilités du Commissaires aux Comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Le commissaire aux comptes identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Le commissaire aux comptes prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Le commissaire aux comptes apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Le commissaire aux comptes apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Le commissaire aux comptes apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



# BILAN - ACTIF

En Euro

 SA A.R.F.  
 Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			% de l'actif	Valeurs au 30/09/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	415 894	335 709	80 184		100 434	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	23 340		23 340		45 335	
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				50		51
Terrains	3 109 546	1 143 948	1 965 599		1 378 878	
Constructions	22 278 824	10 832 863	11 445 961		11 842 834	
Installations tech., matériel & outillages	34 945 446	24 672 365	10 273 080		9 775 502	
Autres immobilisations corporelles	3 306 138	2 738 200	567 938		630 921	
Immobilisations corporelles en cours	474 141		474 141		2 330 916	
Avances et acomptes	236 641		236 641		10 033	
Immobilisations financières (2)				1		1
Participations	420 000		420 000		420 000	
Créances rattachées à des participations					1 066	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	4 034		4 034		3 952	
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 038		2 038		93 638	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>65 216 042</b>	<b>39 723 085</b>	<b>25 492 957</b>	<b>51</b>	<b>26 633 508</b>	<b>52</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				2		2
Matières premières et autres appro	1 255 165		1 255 165		1 212 257	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	12 147		12 147		5 080	
Créances				18		20
Clients (3)	7 955 049		7 955 049		8 811 298	
Clients douteux, litigieux (3)					580	
Clients factures à établir (3)	41 924		41 924		47 291	
Personnel et comptes rattachés (3)	3 537		3 537		1 000	
Créances fiscales et sociales (3)	636 665		636 665		886 322	
Groupe et associés (3)	259 207		259 207		302 695	
Débiteurs divers (3)	71 132		71 132		64 627	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				9		7
Actions propres						
Autres titres	4 797 740	56 035	4 741 705		3 740 215	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	9 615 015		9 615 015	19	9 586 830	19
Charges constatées d'avance (3)	285 866		285 866	1	130 333	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>24 933 446</b>	<b>56 035</b>	<b>24 877 411</b>	<b>49</b>	<b>24 788 528</b>	<b>48</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>90 149 488</b>	<b>39 779 120</b>	<b>50 370 368</b>	<b>100</b>	<b>51 422 036</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

3 478

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

# BILAN - PASSIF

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/09/23	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 1 125 030 )	1 125 030	2	1 125 030	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport	496		496	
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		47		44
Réserve légale	112 503		112 503	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	23 427 747		22 358 135	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 830 729	12	5 369 612	10
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>30 496 505</b>	<b>61</b>	<b>28 965 776</b>	<b>56</b>
Subventions d'investissement	30 522		3 551	
Provisions réglementées	240 531		240 530	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>30 767 557</b>	<b>61</b>	<b>29 209 857</b>	<b>57</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	119 373			
Provisions pour charges	839 112		1 628 114	
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>958 485</b>	<b>2</b>	<b>1 628 114</b>	<b>3</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 376 619	23	12 546 040	24
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	2 451 601	5	3 098 776	6
Fournisseurs, factures non parvenues	669 021	1	577 720	1
Dettes fiscales et sociales	4 125 227	8	4 359 682	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	21 858		1 849	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>18 644 326</b>	<b>37</b>	<b>20 584 066</b>	<b>40</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>50 370 368</b>	<b>100</b>	<b>51 422 036</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

8 265 435  
10 378 891

9 301 463  
11 282 603

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Maji Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	17 662		5 288		12 374	234
Production vendue (biens et services)	36 136 127	100	36 960 100	100	-823 973	-2
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>36 153 789</b>	<b>100</b>	<b>36 965 388</b>	<b>100</b>	<b>-811 599</b>	<b>-2</b>
Production stockée			-34 201		34 201	100
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	8 666		7 969		697	9
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	451 416	1	51 222		400 194	781
Autres produits	100 000		100 001		-1	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>36 713 871</b>	<b>102</b>	<b>37 090 379</b>	<b>100</b>	<b>-376 508</b>	<b>-1</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	14 779 717	41	15 054 309	41	-274 591	-2
Impôts, taxes et versements assimilés	3 255 914	9	3 251 944	9	3 970	
Salaires et traitements	6 007 749	17	5 343 249	14	664 500	12
Charges sociales	2 294 676	6	2 096 980	6	197 696	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	4 047 630	11	4 400 779	12	-353 148	-8
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions	119 373		336 265	1	-216 892	-65
Autres charges	1 816		270		1 546	572
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>30 506 877</b>	<b>84</b>	<b>30 483 796</b>	<b>82</b>	<b>23 081</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 206 995</b>	<b>17</b>	<b>6 606 583</b>	<b>18</b>	<b>-399 588</b>	<b>-6</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

 SA A.R.F.  
 Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	870 084	2	1 001 162	3	-131 078	-13
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 921		-1 921	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	55 070		11 944		43 126	361
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>925 154</b>	<b>3</b>	<b>1 015 027</b>	<b>3</b>	<b>-89 873</b>	<b>-9</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			56 035		-56 035	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	156 977		154 221		2 756	2
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>156 977</b>		<b>210 256</b>	<b>1</b>	<b>-53 279</b>	<b>-25</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>768 177</b>	<b>2</b>	<b>804 771</b>	<b>2</b>	<b>-36 594</b>	<b>-5</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>6 975 172</b>	<b>19</b>	<b>7 411 354</b>	<b>20</b>	<b>-436 182</b>	<b>-6</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	731 161	2	57 659		673 502	
Sur opérations en capital	196 303	1	59 082		137 221	232
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>927 464</b>	<b>3</b>	<b>116 741</b>		<b>810 723</b>	<b>694</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	984		1 363		-379	-28
Sur opérations en capital	91 600		8 734		82 866	949
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	1				1	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>92 584</b>		<b>10 097</b>		<b>82 487</b>	<b>817</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>834 880</b>	<b>2</b>	<b>106 644</b>		<b>728 236</b>	<b>683</b>
Participation des salariés aux résultats	413 800	1	401 500	1	12 300	3
Impôt sur les bénéfices	1 565 523	4	1 746 886	5	-181 363	-10
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>38 566 490</b>	<b>107</b>	<b>38 222 147</b>	<b>103</b>	<b>344 342</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>32 735 761</b>	<b>91</b>	<b>32 852 535</b>	<b>89</b>	<b>-116 774</b>	
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>5 830 729</b>	<b>16</b>	<b>5 369 612</b>	<b>15</b>	<b>461 117</b>	<b>9</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

## **ANNEXE COMPTABLE**

---

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 50 370 367,88 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 5 830 728,99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

#### Méthode de décomposition des immobilisations :

immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	1 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	1 à 20 ans
- Matériels et outillages	8 à 15 ans
- Logiciels	1 à 3 ans
- Aménagement des terrains	2 à 10 ans
- Ouvrages infrastructure	3 à 15 ans
- Matériel fixe	1 à 8 ans
- Matériel roulant	1 à 5 ans
- Matériel de bureau	1 à 10 ans

Commissaire aux comptes  
André DEMODE  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023**STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Nature et valorisation des stocks :

Les stocks sont comptabilisés pour un montant total de 1 255K€ et sont décomposés par nature de la façon suivante :

Pièces détachées pour 800K€  
Produits de laboratoires et réactifs pour 258K€  
Matières premières pour 77K€  
Carburants pour 61K€  
EPI pour 59K€

Une provision pour destruction de stock est comptabilisée à hauteur de 839K€.

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :  
Dans les acquisitions d'autres immobilisations incorporelles, figurent 23.340 Euros d'immobilisations incorporelles en cours.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORALES	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	412 541		89 525
CORPORELLES	Terrains	2 407 593		701 954
	Sur sol propre	19 769 708		353 105
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.	2 218 819		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	33 256 065		3 247 286
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport	2 199 442		54 754
	Matériel de bureau & mobilier informatique	468 745		139 662
Emballages récupérables & divers	512 646		94 376	
Immobilisations corporelles en cours	2 330 916		716 098	
Avances et acomptes	10 033		236 641	
	<b>TOTAL</b>	63 173 967		5 543 876
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	421 066		
	Autres titres immobilisés	3 952		83
	Prêts et autres immobilisations financières	93 638		
	<b>TOTAL</b>	518 656		83
	<b>TOTAL GENERAL</b>	64 105 164		5 633 484

Commissaire aux comptes  
André DEMODE  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. <b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL</b>	50 833	12 000	439 233	
CORPORELLES	Terrains			3 109 547	
	Sur sol propre		27 236	20 095 577	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons		35 573	2 183 246	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		1 557 905	34 945 446	
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		78 853	2 175 343	
	Mat. bureau, inform., mobilier		28 250	580 157	
Emb. récupérables & divers		56 384	550 638		
Immobilisations corporelles en cours	2 556 095	16 778	474 141		
Avances et acomptes	10 033		236 641		
<b>TOTAL</b>		2 566 128	1 800 979	64 350 736	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 066	420 000	
	Autres titres immobilisés			4 035	
	Prêts & autres immob. financières		91 600	2 038	
<b>TOTAL</b>			92 666	426 073	
<b>TOTAL GENERAL</b>		2 616 961	1 905 645	65 216 042	

Commissaire aux comptes  
André DEMODE  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**AMORTISSEMENTS**

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

**MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS**

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		266 773	80 936	12 000	335 709
<b>TOTAL</b>		<b>266 773</b>	<b>80 936</b>	<b>12 000</b>	<b>335 709</b>
Terrains		764 793	115 232		880 025
Sur sol propre		8 423 284	664 565	27 236	9 060 613
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		1 722 409	85 414	35 573	1 772 250
Inst. techniques matériel et outl. industriels		23 480 563	2 749 707	1 557 905	24 672 365
Autres Immo corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport		1 783 513	231 511	78 853	1 936 171
Mat. bureau et informatiq., mob.		333 959	62 931	28 250	368 640
Emballages récupérables divers		432 440	57 333	56 384	433 389
<b>TOTAL</b>		<b>36 940 961</b>	<b>3 966 693</b>	<b>1 784 201</b>	<b>39 123 453</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>37 207 734</b>	<b>4 047 629</b>	<b>1 796 201</b>	<b>39 459 162</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
<b>TOTAL</b>								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>								
Frais d'acquisition de titres de participations								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
<b>Total général non ventilé</b>								

<b>CADRE C</b>	<b>Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices</b>	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023**PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS****PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS SUR LES COMPTES CLIENTS**

Les provisions sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

**PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS SUR LES IMMOBILISATIONS**Terrains :

-Il est constaté dans les comptes une provision pour dépréciation d'un montant de 253 888 € sur les terrains de Saint Rémy Du Nord d'une valeur de 416 688 € acquis le 11/08/2005.

Cette dépréciation a été faite sur la base d'une estimation d'un montant de 162 800 € réalisée par un notaire.

-Il existe également une provision sur terrains de 10 034 € en à nouveau, antérieur à 2008.

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

### TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	240 530	1		240 531
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>		<b>240 530</b>	<b>1</b>		<b>240 531</b>
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 628 114	1 026 619	1 696 248	958 485	
<b>TOTAL</b>		<b>1 628 114</b>	<b>1 026 619</b>	<b>1 696 248</b>	<b>958 485</b>
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	263 922			263 922
	- corporelles				
	Sur immobilisations				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	2 898		2 898		
Autres provisions pour dépréciation	56 035			56 035	
<b>TOTAL</b>		<b>322 855</b>		<b>2 898</b>	<b>319 957</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 191 499</b>	<b>1 026 620</b>	<b>1 699 146</b>	<b>1 518 973</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
	- d'exploitation		1 026 619	1 699 146	
Dont dotations & reprises					
	- financières				
	- exceptionnelles		1		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Commissaire aux comptes  
André DEMODE  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**CRÉDIT-BAIL**

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	279 700			279 700
Autres immobs corporelles	1 777 251			1 777 251
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>2 056 951</b>			<b>2 056 951</b>

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	122 962	49 926	172 888
Autres immobs. corporelles	770 970	363 565	1 134 535
Immobilisations en cours			
<b>TOTAL</b>	<b>893 932</b>	<b>413 491</b>	<b>1 307 423</b>

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	46 415	51 153		97 568	157	2 270		2 427
Autres immobs. corpor.	332 695	297 507		630 202	47 273	9 981		57 254
Immobilisations en cours								
<b>TOTAL</b>	<b>379 110</b>	<b>348 660</b>		<b>727 770</b>	<b>47 430</b>	<b>12 251</b>		<b>59 681</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**SA A.R.F.**  
**Du 01/10/2022 au 30/09/2023**

En Euro

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ARF IN - -	100 000	719 636	100,00	239 767
SHL - -	70 000	653 859	100,00	186 611
PICAVET TRANSPORT - -	50 000	691 350	100,00	20 940
DUBOURGET SERVICES - -	100 000	1 293 912	100,00	340 397
ARFP - -	100 000	442 060	100,00	37 988
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (11)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	L'impôt d'affaires non taxé du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (11)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>Filiales et participations (1)</b>										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ARF IN - -	100 000	379 869	100,00	100 000	100 000			3 072 884	239 767	
SHL - -	70 000	397 248	100,00	70 000	70 000			2 751 267	186 611	
PICAVET TRANSPORT - -	50 000	620 410	100,00	50 000	50 000			1 291 306	20 940	
DUBOURGET SERVICES - -	100 000	853 515	100,00	100 000	100 000			3 316 835	340 397	
ARFP - -	100 000	304 072	100,00	100 000	100 000			1 109 984	37 988	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société et soumise à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (11)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	L'impôt d'affaires hors taxes au dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (11)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
 Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 038		2 038
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 996 972	7 996 972	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	3 537	3 537	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres	335 634	335 634	
	coll. publiques	301 031	301 031	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	259 207	259 207	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	71 132	71 132		
Charges constatées d'avance	285 866	285 866		
<b>TOTAUX</b>		<b>9 255 418</b>	<b>9 253 379</b>	<b>2 038</b>
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

**IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE**

SA MTF  
78 GRAND RUE  
59330 SAINT REMY DU NORD

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	285 866
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>285 866</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	41 924
Autres créances	353 623
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>395 547</b>

Commissaire aux comptes  
André DEMODE  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**SA A.R.F.**  
**Du 01/10/2022 au 30/09/2023**

En Euro

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 125 030,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 125 030,00	1,00

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**SA A.R.F.**  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	1 125 030			1 125 030
Primes liées au capital social	496			496
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	112 503			112 503
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	22 358 135	1 069 612		23 427 747
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 369 612</b>	<b>5 830 729</b>	<b>5 369 612</b>	<b>5 830 729</b>
Subventions d'investissement	3 551	139 100	112 129	30 522
Provisions réglementées	240 530	1		240 531
<b>TOTAL</b>	<b>29 209 857</b>	<b>7 039 441</b>	<b>5 481 741</b>	<b>30 767 557</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

### ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	11 376 619	3 111 184	7 753 733	511 702
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 120 622	3 120 622		
Personnel & comptes rattachés	1 322 132	1 322 132		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	850 697	850 697		
Etat & Impôts sur les bénéfés	174 729	174 729		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 455 383	1 455 383		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	322 286	322 286		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	21 858	21 858		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>18 644 326</b>	<b>10 378 891</b>	<b>7 753 733</b>	<b>511 702</b>

renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 200 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	3 371 474
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
 Du 01/10/2022 au 30/09/2023

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 008
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 021
Dettes fiscales et sociales	1 872 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	21 834
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>2 575 777</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 969 665,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	4,00 %
Table de mortalité	INSEE 2022
Taux de turn over	1,00 %

L'indemnité de départ à la retraite est couverte par un contrat d'assurance.  
La valorisation du contrat est de 824.884 € au 30/09/2023.

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	787 451					787 451
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>787 451</b>					<b>787 451</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>787 451</b>					<b>787 451</b>

Indemnité de départ à la retraite :

L'engagement hors bilan net est de 144.781 €

Engagement total	969.665
Engagement couvert par assurance	824.884
Engagement net	144.781

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023**DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES**

- Nantissement du fonds de commerce, emprunts auprès de plusieurs banques, capital restant à rembourser au 30/09/2023 : 5 077 783€.

**ICPE – Autorisations d'exploitation**

L'activité est conditionnée par une autorisation ICPE (Installations classées pour l'environnement), de type SEVESO seuil haut pour le site de VENDEUIL et SEVESO seuil bas pour le site de SAINT REMY DU NORD ; délivrée par la Préfecture

Au-delà, la société a fourni une caution bancaire (ATRADIUS) pour un montant de

- 7.840.000 € au titre des Installations
- 450.000 € dans le cadre des mobilisations « spots » de transferts de déchets (Import/Export)

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**LES EFFECTIFS**

	30/09/2023	30/09/2022
<b>Personnel salarié :</b>	<b>120,00</b>	<b>118,00</b>
Ingénieurs et cadres	21,00	21,00
Agents de maîtrise	22,00	23,00
Employés et techniciens	77,00	74,00
Ouvriers		

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Vente de marchandises	17 662		17 662
Production vendue - Services	36 136 602		36 136 602
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>36 154 264</b>		<b>36 154 264</b>

**VENTILATION DE L'IMPÔT**

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 206 995	7 363 121	1 535 364	4 671 631
RÉSULTAT FINANCIER	768 177	-89 523	-22 381	790 558
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	834 880	834 880	221 220	613 660
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-413 800	-401 500	100 375	-514 175

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**Autres informations :**

- Au 30 septembre 2013, ARF a levée l'option d'un contrat de crédit bail immobilier pour 0.30 € HT. En vertu des règles en vigueur, la société a réintégrer fiscalement :

\* la valeur du terrain au jour de l'acquisition du contrat de crédit bail soit 47 259 € (valeur fiscale à retenir en cas d'une éventuelle cession)

\* la valeur nette comptable des constructions au jour de la levée d'option (vnc déterminée comme si la société avait été propriétaire) soit 240 530 €.

Cette valeur nette comptable a fait et fera l'objet d'un amortissement dérogatoire (soit 107 006 € au 30/09/2013). Les 133 524 € restants ont été amortis linéairement jusqu'au 31 décembre 2017 soit 31 417 € par année comptable.

- Fusion-absorption de la SARL Décapage Emballages Métalliques DEM par la Société ARF avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er octobre 2018. L'opération a porté sur la totalité des éléments d'actif et de passif de l'entreprise et a été placée sous le régime spécial des fusions prévu aux articles 210 A et 210 B du Code Général des Impôts.

**POLE ARF : Note sur l'intégration fiscale**

Régime retenu : La centralisation des impôts sur la SOCIETE MERE ne devant avoir pour effet de léser ou avantager les FILIALES, il a été décidé de faire en sorte que cette dernière se trouve dans une situation comparable à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

Dans cet objectif, les parties ont réglé ainsi qu'il suit, les conséquences financières de l'intégration, et plus particulièrement leurs contributions respectives aux impositions d'ensemble du groupe qu'elles constituent, ci-après désigné sous l'appellation le « GROUPE ».

Répartition de la charge d'impôt sur les sociétés.

La prise en charge par la SOCIETE MERE de l'impôt sur les sociétés, au taux normal et au taux réduit, dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble du GROUPE, fait naître à son profit une créance sur chaque FILIALE dont le montant est égal à l'impôt qui serait dû par cette dernière si elle n'était pas membre du GROUPE. Cette créance est exigible à la date d'exigibilité de l'impôt telle qu'en l'absence d'option pour le régime d'intégration.

Pour le calcul de cet impôt qu'aurait dû supporter une FILIALE, il sera tenu compte de tous ses déficits antérieurs nés pendant la période d'intégration.

Sort de l'économie d'impôt.

La SOCIETE MERE réalisera une économie d'impôt égale à la différence, entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du GROUPE, si elle avait payé elle-même son propre impôt, et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie d'impôt constituera pour la SOCIETE MERE un profit non taxable.

En contrepartie, la SOCIETE MERE assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de chaque FILIALE à l'impôt du GROUPE est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

L'économie d'impôt réalisée par la SOCIETE MERE, à raison de l'intégration, sera appréhendée de la façon suivante :

- Celle imputable aux déficits d'une FILIALE sera provisoirement conservée par la SOCIETE MERE. Toutefois, si la FILIALE concernée devient à nouveau bénéficiaire, elle pourra se prévaloir, dans la limite des délais de prescriptions, de l'imputation de ses propres déficits de sorte qu'elle ne sera redevable envers la SOCIETE MERE que de l'impôt qui aurait été dû en l'absence d'option pour le régime d'intégration.
- Celle résultant des ajustements apportés aux résultats d'ensemble du GROUPE et celle générée par l'utilisation des crédits d'impôts et avoirs fiscaux qui n'auraient pu être utilisés à défaut d'intégration, seront définitivement acquises à la SOCIETE MERE.

Chaque FILIALE supportera la charge des suppléments d'impôt pouvant résulter des redressements fiscaux opérés chez elle au titre des exercices d'intégration, la SOCIETE MERE disposant à cet égard d'une créance exigible à la même date que celle notifiée par le service des impôts.

Pour le détail des créances et des dettes avec les entreprises liées, voir tableau ci-après :



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

01/10/2022 - 30/09/2023

**Créances et Dettes - Entreprises liées et Participations**

	ARF	SHL	DUBOURGET Services	PICAVET Transports	ARFP	ARF IN	TOTAL
PICAVET TR Fournisseurs	-55 955,96	-1 346,15					-57 302,11
PICAVET TR Clients	11 428,80	9 360,00					20 788,80
PICAVET TR FACT.A ETABLIR					-552,00		-552,00
DUBOURGET S.Fournisseurs	-31 875,98				-4 388,97		-36 264,95
DURGET FACT.A Recevoir							0,00
DUBOURGET S.Clients	118 888,49	25 427,98			17 484,00		161 800,47
DUBOURGET S.Cpte Crt							0,00
ARFP Fournisseurs	-1 583,28		-17 484,00			-1 224,00	-20 291,28
ARFP Clients	7 027,28		4 388,97			2 178,23	13 594,48
ARFP FACT.A Recevoir				552,00			552,00
ARFP Comptes courants							0,00
ARF Fournisseurs		-454 180,40	-118 888,49	-11 428,80	-7 027,28	-250 246,78	-841 771,75
ARF Clients		115 011,61	31 875,98	55 955,96	1 583,28	13 611,65	218 038,48
ARF Comptes courants							0,00
SHL Fournisseurs	-115 011,61		-25 427,98	-9 360,00		-443,58	-150 243,17
SHL Clients	454 180,40			1 346,15		1 255,49	456 782,04
SHL Comptes courants							0,00
ARF IN Fournisseurs	-13 611,65	-1 255,49			-2 178,23		-17 045,37
ARF IN Clients	250 246,78	443,58			1 224,00		251 914,36
ARF IN Cpte Crt							0,00
<b>TOTAL</b>	<b>623 733,27</b>	<b>-306 538,87</b>	<b>-125 535,52</b>	<b>37 065,31</b>	<b>6 144,80</b>	<b>-234 868,99</b>	<b>0,00</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Maii Saint Martin - 59400 CHAMBRAI

# BILAN - ACTIF

En Euro

 SA A.R.F.  
 Du 01/10/2022 au 30/09/2023

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			% de l'actif	Valeurs au 30/09/22	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	415 894	335 709	80 184		100 434	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours	23 340		23 340		45 335	
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				50		51
Terrains	3 109 546	1 143 948	1 965 599		1 378 878	
Constructions	22 278 824	10 832 863	11 445 961		11 842 834	
Installations tech., matériel & outillages	34 945 446	24 672 365	10 273 080		9 775 502	
Autres immobilisations corporelles	3 306 138	2 738 200	567 938		630 921	
Immobilisations corporelles en cours	474 141		474 141		2 330 916	
Avances et acomptes	236 641		236 641		10 033	
Immobilisations financières (2)				1		1
Participations	420 000		420 000		420 000	
Créances rattachées à des participations					1 066	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	4 034		4 034		3 952	
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 038		2 038		93 638	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>65 216 042</b>	<b>39 723 085</b>	<b>25 492 957</b>	<b>51</b>	<b>26 633 508</b>	<b>52</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours				2		2
Matières premières et autres appro	1 255 165		1 255 165		1 212 257	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	12 147		12 147		5 080	
Créances				18		20
Clients (3)	7 955 049		7 955 049		8 811 298	
Clients douteux, litigieux (3)					580	
Clients factures à établir (3)	41 924		41 924		47 291	
Personnel et comptes rattachés (3)	3 537		3 537		1 000	
Créances fiscales et sociales (3)	636 665		636 665		886 322	
Groupe et associés (3)	259 207		259 207		302 695	
Débiteurs divers (3)	71 132		71 132		64 627	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				9		7
Actions propres						
Autres titres	4 797 740	56 035	4 741 705		3 740 215	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	9 615 015		9 615 015	19	9 586 830	19
Charges constatées d'avance (3)	285 866		285 866	1	130 333	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>24 933 446</b>	<b>56 035</b>	<b>24 877 411</b>	<b>49</b>	<b>24 788 528</b>	<b>48</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>90 149 488</b>	<b>39 779 120</b>	<b>50 370 368</b>	<b>100</b>	<b>51 422 036</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

3 478

Jean-Luc FLAMME

Commissaire aux comptes  
 André DEMODE  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

# BILAN - PASSIF

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 30/09/23	% du passif	Valeurs au 30/09/22	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 1 125 030 )	1 125 030	2	1 125 030	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport	496		496	
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		47		44
Réserve légale	112 503		112 503	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	23 427 747		22 358 135	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 830 729	12	5 369 612	10
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>30 496 505</b>	<b>61</b>	<b>28 965 776</b>	<b>56</b>
Subventions d'investissement	30 522		3 551	
Provisions réglementées	240 531		240 530	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>30 767 557</b>	<b>61</b>	<b>29 209 857</b>	<b>57</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	119 373			
Provisions pour charges	839 112		1 628 114	
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>958 485</b>	<b>2</b>	<b>1 628 114</b>	<b>3</b>
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 376 619	23	12 546 040	24
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	2 451 601	5	3 098 776	6
Fournisseurs, factures non parvenues	669 021	1	577 720	1
Dettes fiscales et sociales	4 125 227	8	4 359 682	8
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	21 858		1 849	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>18 644 326</b>	<b>37</b>	<b>20 584 066</b>	<b>40</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>50 370 368</b>	<b>100</b>	<b>51 422 036</b>	<b>100</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

8 265 435  
10 378 891

9 301 463  
11 282 603

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Maji Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	17 662		5 288		12 374	234
Production vendue (biens et services)	36 136 127	100	36 960 100	100	-823 973	-2
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>36 153 789</b>	<b>100</b>	<b>36 965 388</b>	<b>100</b>	<b>-811 599</b>	<b>-2</b>
Production stockée			-34 201		34 201	100
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	8 666		7 969		697	9
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	451 416	1	51 222		400 194	781
Autres produits	100 000		100 001		-1	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>36 713 871</b>	<b>102</b>	<b>37 090 379</b>	<b>100</b>	<b>-376 508</b>	<b>-1</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	14 779 717	41	15 054 309	41	-274 591	-2
Impôts, taxes et versements assimilés	3 255 914	9	3 251 944	9	3 970	
Salaires et traitements	6 007 749	17	5 343 249	14	664 500	12
Charges sociales	2 294 676	6	2 096 980	6	197 696	9
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	4 047 630	11	4 400 779	12	-353 148	-8
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions	119 373		336 265	1	-216 892	-65
Autres charges	1 816		270		1 546	572
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>30 506 877</b>	<b>84</b>	<b>30 483 796</b>	<b>82</b>	<b>23 081</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 206 995</b>	<b>17</b>	<b>6 606 583</b>	<b>18</b>	<b>-399 588</b>	<b>-6</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

 SA A.R.F.  
 Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	870 084	2	1 001 162	3	-131 078	-13
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 921		-1 921	-100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	55 070		11 944		43 126	361
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>925 154</b>	<b>3</b>	<b>1 015 027</b>	<b>3</b>	<b>-89 873</b>	<b>-9</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.			56 035		-56 035	-100
Intérêts et charges assimilées (4)	156 977		154 221		2 756	2
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>156 977</b>		<b>210 256</b>	<b>1</b>	<b>-53 279</b>	<b>-25</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>768 177</b>	<b>2</b>	<b>804 771</b>	<b>2</b>	<b>-36 594</b>	<b>-5</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>6 975 172</b>	<b>19</b>	<b>7 411 354</b>	<b>20</b>	<b>-436 182</b>	<b>-6</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	731 161	2	57 659		673 502	
Sur opérations en capital	196 303	1	59 082		137 221	232
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>927 464</b>	<b>3</b>	<b>116 741</b>		<b>810 723</b>	<b>694</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	984		1 363		-379	-28
Sur opérations en capital	91 600		8 734		82 866	949
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	1				1	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>92 584</b>		<b>10 097</b>		<b>82 487</b>	<b>817</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>834 880</b>	<b>2</b>	<b>106 644</b>		<b>728 236</b>	<b>683</b>
Participation des salariés aux résultats	413 800	1	401 500	1	12 300	3
Impôt sur les bénéfices	1 565 523	4	1 746 886	5	-181 363	-10
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>38 566 490</b>	<b>107</b>	<b>38 222 147</b>	<b>103</b>	<b>344 342</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>32 735 761</b>	<b>91</b>	<b>32 852 535</b>	<b>89</b>	<b>-116 774</b>	
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>5 830 729</b>	<b>16</b>	<b>5 369 612</b>	<b>15</b>	<b>461 117</b>	<b>9</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## **ANNEXE COMPTABLE**

---

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 50 370 367,88 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 5 830 728,99 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

#### Méthode de décomposition des immobilisations :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	1 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	1 à 20 ans
- Matériels et outillages	8 à 15 ans
- Logiciels	1 à 3 ans
- Aménagement des terrains	2 à 10 ans
- Ouvrages infrastructure	3 à 15 ans
- Matériel fixe	1 à 8 ans
- Matériel roulant	1 à 5 ans
- Matériel de bureau	1 à 10 ans

Commissaire aux comptes  
André DEMODE  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023**STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Nature et valorisation des stocks :

Les stocks sont comptabilisés pour un montant total de 1 255K€ et sont décomposés par nature de la façon suivante :

Pièces détachées pour 800K€  
Produits de laboratoires et réactifs pour 258K€  
Matières premières pour 77K€  
Carburants pour 61K€  
EPI pour 59K€

Une provision pour destruction de stock est comptabilisée à hauteur de 839K€.

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :  
Dans les acquisitions d'autres immobilisations incorporelles, figurent 23.340 Euros d'immobilisations incorporelles en cours.

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORALES	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL</b>	412 541		89 525
CORPORELLES	Terrains	2 407 593		701 954
	Sur sol propre	19 769 708		353 105
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.	2 218 819		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	33 256 065		3 247 286
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport	2 199 442		54 754
	Matériel de bureau & mobilier informatique	468 745		139 662
Emballages récupérables & divers	512 646		94 376	
Immobilisations corporelles en cours	2 330 916		716 098	
Avances et acomptes	10 033		236 641	
	<b>TOTAL</b>	63 173 967		5 543 876
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	421 066		
	Autres titres immobilisés	3 952		83
	Prêts et autres immobilisations financières	93 638		
	<b>TOTAL</b>	518 656		83
	<b>TOTAL GENERAL</b>	64 105 164		5 633 484

Commissaire aux comptes  
André DEMODE  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. <b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL</b>	50 833	12 000	439 233	
CORPORELLES	Terrains			3 109 547	
	Sur sol propre		27 236	20 095 577	
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons		35 573	2 183 246	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		1 557 905	34 945 446	
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		78 853	2 175 343	
	Mat. bureau, inform., mobilier		28 250	580 157	
Emb. récupérables & divers		56 384	550 638		
Immobilisations corporelles en cours	2 556 095	16 778	474 141		
Avances et acomptes	10 033		236 641		
<b>TOTAL</b>		2 566 128	1 800 979	64 350 736	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 066	420 000	
	Autres titres immobilisés			4 035	
	Prêts & autres immob. financières		91 600	2 038	
<b>TOTAL</b>			92 666	426 073	
<b>TOTAL GENERAL</b>		2 616 961	1 905 645	65 216 042	

Commissaire aux comptes  
André DEMODE  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**AMORTISSEMENTS**

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

**MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS**

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		266 773	80 936	12 000	335 709
<b>TOTAL</b>		<b>266 773</b>	<b>80 936</b>	<b>12 000</b>	<b>335 709</b>
Terrains		764 793	115 232		880 025
Sur sol propre		8 423 284	664 565	27 236	9 060 613
Constructions					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.		1 722 409	85 414	35 573	1 772 250
Inst. techniques matériel et outl. industriels		23 480 563	2 749 707	1 557 905	24 672 365
Autres Immo corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport		1 783 513	231 511	78 853	1 936 171
Mat. bureau et informatiq., mob.		333 959	62 931	28 250	368 640
Emballages récupérables divers		432 440	57 333	56 384	433 389
<b>TOTAL</b>		<b>36 940 961</b>	<b>3 966 693</b>	<b>1 784 201</b>	<b>39 123 453</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>37 207 734</b>	<b>4 047 629</b>	<b>1 796 201</b>	<b>39 459 162</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
<b>TOTAL</b>								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>								
Frais d'acquisition de titres de participations								
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>								
<b>Total général non ventilé</b>								

<b>CADRE C</b>	<b>Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices</b>	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023**PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS****PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS SUR LES COMPTES CLIENTS**

Les provisions sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

**PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS SUR LES IMMOBILISATIONS**Terrains :

-Il est constaté dans les comptes une provision pour dépréciation d'un montant de 253 888 € sur les terrains de Saint Rémy Du Nord d'une valeur de 416 688 € acquis le 11/08/2005.

Cette dépréciation a été faite sur la base d'une estimation d'un montant de 162 800 € réalisée par un notaire.

-Il existe également une provision sur terrains de 10 034 € en à nouveau, antérieur à 2008.

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

### TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	240 530	1		240 531
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>		<b>240 530</b>	<b>1</b>		<b>240 531</b>
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 628 114	1 026 619	1 696 248	958 485	
<b>TOTAL</b>		<b>1 628 114</b>	<b>1 026 619</b>	<b>1 696 248</b>	<b>958 485</b>
Provisions pour dépréciation	- incorporelles				
	- corporelles	263 922			263 922
	Sur immobilisations				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	2 898		2 898		
Autres provisions pour dépréciation	56 035			56 035	
<b>TOTAL</b>		<b>322 855</b>		<b>2 898</b>	<b>319 957</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>2 191 499</b>	<b>1 026 620</b>	<b>1 699 146</b>	<b>1 518 973</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
	- d'exploitation		1 026 619	1 699 146	
Dont dotations & reprises					
	- financières				
	- exceptionnelles		1		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Commissaire aux comptes  
André DEMODE  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**CRÉDIT-BAIL**

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	279 700			279 700
Autres immobs corporelles	1 777 251			1 777 251
Immobilisations en cours				
<b>TOTAL</b>	<b>2 056 951</b>			<b>2 056 951</b>

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	122 962	49 926	172 888
Autres immobs. corporelles	770 970	363 565	1 134 535
Immobilisations en cours			
<b>TOTAL</b>	<b>893 932</b>	<b>413 491</b>	<b>1 307 423</b>

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	46 415	51 153		97 568	157	2 270		2 427
Autres immobs. corpor.	332 695	297 507		630 202	47 273	9 981		57 254
Immobilisations en cours								
<b>TOTAL</b>	<b>379 110</b>	<b>348 660</b>		<b>727 770</b>	<b>47 430</b>	<b>12 251</b>		<b>59 681</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**SA A.R.F.**  
**Du 01/10/2022 au 30/09/2023**

En Euro

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ARF IN - -	100 000	719 636	100,00	239 767
SHL - -	70 000	653 859	100,00	186 611
PICAVET TRANSPORT - -	50 000	691 350	100,00	20 940
DUBOURGET SERVICES - -	100 000	1 293 912	100,00	340 397
ARFP - -	100 000	442 060	100,00	37 988
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (11)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	L'impôt d'affaires non taxé du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (11)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>Filiales et participations (1)</b>										
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ARF IN - -	100 000	379 869	100,00	100 000	100 000			3 072 884	239 767	
SHL - -	70 000	397 248	100,00	70 000	70 000			2 751 267	186 611	
PICAVET TRANSPORT - -	50 000	620 410	100,00	50 000	50 000			1 291 306	20 940	
DUBOURGET SERVICES - -	100 000	853 515	100,00	100 000	100 000			3 316 835	340 397	
ARFP - -	100 000	304 072	100,00	100 000	100 000			1 109 984	37 988	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société et soumise à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

Informations financières (5)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (11)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	L'impôt d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (11)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
 Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 038		2 038
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 996 972	7 996 972	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	3 537	3 537	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres	335 634	335 634	
	coll. publiques	301 031	301 031	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	259 207	259 207	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	71 132	71 132		
Charges constatées d'avance	285 866	285 866		
<b>TOTAUX</b>		<b>9 255 418</b>	<b>9 253 379</b>	<b>2 038</b>
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(1) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

**SA A.R.F.**  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

**IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE**

SA MTF  
78 GRAND RUE  
59330 SAINT REMY DU NORD

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	285 866
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>285 866</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	41 924
Autres créances	353 623
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>395 547</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**SA A.R.F.**  
**Du 01/10/2022 au 30/09/2023**

En Euro

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 125 030,00	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 125 030,00	1,00

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**SA A.R.F.**  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	1 125 030			1 125 030
Primes liées au capital social	496			496
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	112 503			112 503
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	22 358 135	1 069 612		23 427 747
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 369 612</b>	<b>5 830 729</b>	<b>5 369 612</b>	<b>5 830 729</b>
Subventions d'investissement	3 551	139 100	112 129	30 522
Provisions réglementées	240 530	1		240 531
<b>TOTAL</b>	<b>29 209 857</b>	<b>7 039 441</b>	<b>5 481 741</b>	<b>30 767 557</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	11 376 619	3 111 184	7 753 733	511 702
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	3 120 622	3 120 622		
Personnel & comptes rattachés	1 322 132	1 322 132		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	850 697	850 697		
Etat & Impôts sur les bénéfés	174 729	174 729		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 455 383	1 455 383		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	322 286	322 286		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	21 858	21 858		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>18 644 326</b>	<b>10 378 891</b>	<b>7 753 733</b>	<b>511 702</b>

nervois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 2 200 000  
Emprunts remboursés en cours d'exer. 3 371 474  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
 Du 01/10/2022 au 30/09/2023

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 008
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 021
Dettes fiscales et sociales	1 872 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	21 834
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>2 575 777</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
 15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

**SA A.R.F.**  
**Du 01/10/2022 au 30/09/2023**

En Euro

**INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 969 665,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	4,00 %
Table de mortalité	INSEE 2022
Taux de turn over	1,00 %

L'indemnité de départ à la retraite est couverte par un contrat d'assurance.  
La valorisation du contrat est de 824.884 € au 30/09/2023.

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	787 451					787 451
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>787 451</b>					<b>787 451</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>787 451</b>					<b>787 451</b>

Indemnité de départ à la retraite :

L'engagement hors bilan net est de 144.781 €

Engagement total	969.665
Engagement couvert par assurance	824.884
Engagement net	144.781

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023**DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES**

- Nantissement du fonds de commerce, emprunts auprès de plusieurs banques, capital restant à rembourser au 30/09/2023 : 5 077 783€.

## ICPE – Autorisations d'exploitation

L'activité est conditionnée par une autorisation ICPE (Installations classées pour l'environnement), de type SEVESO seuil haut pour le site de VENDEUIL et SEVESO seuil bas pour le site de SAINT REMY DU NORD ; délivrée par la Préfecture

Au-delà, la société a fourni une caution bancaire (ATRADIUS) pour un montant de

- 7.840.000 € au titre des Installations
- 450.000 € dans le cadre des mobilisations « spots » de transferts de déchets (Import/Export)

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

En Euro

**RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**LES EFFECTIFS**

	30/09/2023	30/09/2022
<b>Personnel salarié :</b>	<b>120,00</b>	<b>118,00</b>
Ingénieurs et cadres	21,00	21,00
Agents de maîtrise	22,00	23,00
Employés et techniciens	77,00	74,00
Ouvriers		

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Vente de marchandises	17 662		17 662
Production vendue - Services	36 136 602		36 136 602
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>36 154 264</b>		<b>36 154 264</b>

**VENTILATION DE L'IMPÔT**

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 206 995	7 363 121	1 535 364	4 671 631
RÉSULTAT FINANCIER	768 177	-89 523	-22 381	790 558
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	834 880	834 880	221 220	613 660
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-413 800	-401 500	100 375	-514 175

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Mail Saint Martin - 59400 CAMBRAI

**Autres informations :**

- Au 30 septembre 2013, ARF a levée l'option d'un contrat de crédit bail immobilier pour 0.30 € HT. En vertu des règles en vigueur, la société a réintégrer fiscalement :

\* la valeur du terrain au jour de l'acquisition du contrat de crédit bail soit 47 259 € (valeur fiscale à retenir en cas d'une éventuelle cession)

\* la valeur nette comptable des constructions au jour de la levée d'option (vnc déterminée comme si la société avait été propriétaire) soit 240 530 €.

Cette valeur nette comptable a fait et fera l'objet d'un amortissement dérogatoire (soit 107 006 € au 30/09/2013). Les 133 524 € restants ont été amortis linéairement jusqu'au 31 décembre 2017 soit 31 417 € par année comptable.

- Fusion-absorption de la SARL Décapage Emballages Métalliques DEM par la Société ARF avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er octobre 2018. L'opération a porté sur la totalité des éléments d'actif et de passif de l'entreprise et a été placée sous le régime spécial des fusions prévu aux articles 210 A et 210 B du Code Général des Impôts.

**POLE ARF : Note sur l'intégration fiscale**

Régime retenu : La centralisation des impôts sur la SOCIETE MERE ne devant avoir pour effet de léser ou avantager les FILIALES, il a été décidé de faire en sorte que cette dernière se trouve dans une situation comparable à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

Dans cet objectif, les parties ont réglé ainsi qu'il suit, les conséquences financières de l'intégration, et plus particulièrement leurs contributions respectives aux impositions d'ensemble du groupe qu'elles constituent, ci-après désigné sous l'appellation le « GROUPE ».

Répartition de la charge d'impôt sur les sociétés.

La prise en charge par la SOCIETE MERE de l'impôt sur les sociétés, au taux normal et au taux réduit, dû sur le résultat et la plus-value d'ensemble du GROUPE, fait naître à son profit une créance sur chaque FILIALE dont le montant est égal à l'impôt qui serait dû par cette dernière si elle n'était pas membre du GROUPE. Cette créance est exigible à la date d'exigibilité de l'impôt telle qu'en l'absence d'option pour le régime d'intégration.

Pour le calcul de cet impôt qu'aurait dû supporter une FILIALE, il sera tenu compte de tous ses déficits antérieurs nés pendant la période d'intégration.

Sort de l'économie d'impôt.

La SOCIETE MERE réalisera une économie d'impôt égale à la différence, entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du GROUPE, si elle avait payé elle-même son propre impôt, et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie d'impôt constituera pour la SOCIETE MERE un profit non taxable.

En contrepartie, la SOCIETE MERE assumera la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de chaque FILIALE à l'impôt du GROUPE est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

L'économie d'impôt réalisée par la SOCIETE MERE, à raison de l'intégration, sera appréhendée de la façon suivante :

- Celle imputable aux déficits d'une FILIALE sera provisoirement conservée par la SOCIETE MERE. Toutefois, si la FILIALE concernée devient à nouveau bénéficiaire, elle pourra se prévaloir, dans la limite des délais de prescriptions, de l'imputation de ses propres déficits de sorte qu'elle ne sera redevable envers la SOCIETE MERE que de l'impôt qui aurait été dû en l'absence d'option pour le régime d'intégration.
- Celle résultant des ajustements apportés aux résultats d'ensemble du GROUPE et celle générée par l'utilisation des crédits d'impôts et avoirs fiscaux qui n'auraient pu être utilisés à défaut d'intégration, seront définitivement acquises à la SOCIETE MERE.

Chaque FILIALE supportera la charge des suppléments d'impôt pouvant résulter des redressements fiscaux opérés chez elle au titre des exercices d'intégration, la SOCIETE MERE disposant à cet égard d'une créance exigible à la même date que celle notifiée par le service des impôts.

Pour le détail des créances et des dettes avec les entreprises liées, voir tableau ci-après :



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

En Euro

SA A.R.F.  
Du 01/10/2022 au 30/09/2023

01/10/2022 - 30/09/2023

**Créances et Dettes - Entreprises liées et Participations**

	ARF	SHL	DUBOURGET Services	PICAVET Transports	ARFP	ARF IN	TOTAL
PICAVET TR Fournisseurs	-55 955,96	-1 346,15					-57 302,11
PICAVET TR Clients	11 428,80	9 360,00					20 788,80
PICAVET TR FACT.A ETABLIR					-552,00		-552,00
DUBOURGET S.Fournisseurs	-31 875,98				-4 388,97		-36 264,95
DURGET FACT.A Recevoir							0,00
DUBOURGET S.Clients	118 888,49	25 427,98			17 484,00		161 800,47
DUBOURGET S.Cpte Crt							0,00
ARFP Fournisseurs	-1 583,28		-17 484,00			-1 224,00	-20 291,28
ARFP Clients	7 027,28		4 388,97			2 178,23	13 594,48
ARFP FACT.A Recevoir				552,00			552,00
ARFP Comptes courants							0,00
ARF Fournisseurs		-454 180,40	-118 888,49	-11 428,80	-7 027,28	-250 246,78	-841 771,75
ARF Clients		115 011,61	31 875,98	55 955,96	1 583,28	13 611,65	218 038,48
ARF Comptes courants							0,00
SHL Fournisseurs	-115 011,61		-25 427,98	-9 360,00		-443,58	-150 243,17
SHL Clients	454 180,40			1 346,15		1 255,49	456 782,04
SHL Comptes courants							0,00
ARF IN Fournisseurs	-13 611,65	-1 255,49			-2 178,23		-17 045,37
ARF IN Clients	250 246,78	443,58			1 224,00		251 914,36
ARF IN Cpte Crt							0,00
<b>TOTAL</b>	<b>623 733,27</b>	<b>-306 538,87</b>	<b>-125 535,52</b>	<b>37 065,31</b>	<b>6 144,80</b>	<b>-234 868,99</b>	<b>0,00</b>

Commissaire aux comptes  
**André DEMODE**  
15 Maii Saint Martin - 59400 CHAMBRAI